



NIORT

I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

Quartier Nord *Réaménagement de la rue du Vivier*



Entre mai et juillet 2015, la Ville de Niort va réaliser d'importants travaux afin d'améliorer la sécurité des piétons rue du Vivier, dans le quartier Nord.

Le trottoir est déjà présent, côté pair ou impair de la rue du Vivier, mais certaines portions sont trop étroites et peu confortables. Les opérations consistent à l'élargir pour protéger les piétons de la circulation et à le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Elles concernent la quasi-totalité de la rue, du carrefour avec les rues du Vieux-Fourneau et Sarrazine jusqu'à l'intersection avec le chemin du Pissot. Deux nouvelles traversées piétonnes seront créées pour assurer la continuité du cheminement.

Le stationnement longitudinal, délimité du côté pair, va être réorganisé. Les zones vont être réduites et positionnées en alternance. L'objectif est de réduire la vitesse de la circulation.

Le projet a été élaboré entre 2012 et 2013, en concertation avec les conseillers de quartier Nord et les riverains. La Ville de Niort va profiter de ce chantier pour refaire la chaussée et poser un nouveau tapis en enrobé. Coût total des travaux, entièrement pris en charge par la Ville : 220 000€.

Auparavant, ERDF, le Syndicat des eaux du Vivier et le service assainissement de la Communauté d'agglomération du Niortais auront réalisé les interventions nécessaires sur leurs réseaux enterrés. Des opérations qui ont débuté dès le mois de janvier 2015 et qui se poursuivront jusqu'en avril 2015, à la fois rue du Vivier et rue Sarrazine.

Les travaux se déroulent alternativement dans l'une et l'autre de ces deux rues, afin de garantir un axe de circulation entre le quartier Nord et le centre-ville.